



Synthèse du PASS-INNOVATION 2010-035

Procédé : **Systeme 35*50C**

Titulaire : Société MITJAVILA SAS, D900 Km 7, 66000 RIVESALTES

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-035. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "Systeme35*50C" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques « 240/2MS » de la société SOLEOS et "ET-P654 de 180 à 215 Wc par pas de 5 Wc" de la société ET SOLAR. Le procédé est basé sur un réseau de rails horizontaux fixés à la charpente et de chevrons verticaux fixés aux rails horizontaux. Les modules, en mode portrait, sont maintenus par des pièces couvercles sur les chevrons et sur des pièces gouttières intercalées à leur jonction transversale. Des pièces de rives et d'abergement sont disposées en périphérie de champ.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur habitation individuelle en association avec couverture en tuiles ou ardoises, en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie. :

- Pour une charge ascendante normale admissible de 900 Pa et une charge descendante normale admissible de 1000 Pa.
- En atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale et marine à une distance du bord de mer supérieure à 3km.
- Sur des versants dont la pente minimale est imposée par les DTU pour la couverture en tuile ou en ardoise associée au procédé et est supérieure à 30%.
- en toiture partielle uniquement sans aller jusqu'aux rives de toiture, ni au faitage, ni à l'égout associé avec une position du procédé en partie haute à une distance du faitage de 0.3 m maximum et une largeur de champ inférieure à la longueur de la tôle de faitage PPV 34 et limitée à 6m.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2010-035 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 31/03/2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2010-035.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX. (33) 01 60 05 70 37 | SIRET 775 688 229 000 27 | www.cstb.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL | RCS MEAUX 775 688 229 | TVA FR 70 775 688 229

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS